

INSPECTEUR (TRICE) DE SALUBRITE

Cadre d'emploi :	Techniciens
Pôle :	Techniques et Environnement
Rattachement hiérarchique :	N+1 directrice Hygiène et Développement Durable N+2 Directeur des services techniques
Lieu de travail :	Direction Hygiène et Développement Durable (ex SCHS)

Ce descriptif de poste est évolutif. La liste des tâches est susceptible d'évoluer pour tenir compte des nécessités du service public et du projet de service en cours d'élaboration.

MISSION DU SERVICE	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Elabore un Agenda 21 et plus largement déploie la politique environnementale souhaitée par la municipalité ;</i> - <i>Emet un avis sur l'ensemble des projets de la Ville en veillant à la bonne gestion « environnementale » ;</i> - <i>Pilote le Plan communal de Sauvegarde et Plan de continuité des Activités ;</i> - <i>Veille au respect de la réglementation en matière d'hygiène et de santé (Code de la Santé Publique, Code de l'Environnement et des Nuisances).</i>
FINALITE DU POSTE	<ul style="list-style-type: none"> - <i>Veiller au respect de la réglementation en matière d'hygiène et de santé (Code de la Santé Publique, Code de l'Environnement et des Nuisances)</i>
ACTIVITES PRINCIPALES ET SPECIFIQUES	<p><i>1/ Liste des activités constituant le cœur du métier</i></p> <ul style="list-style-type: none"> - Instruction des plaintes en matière d'hygiène, de salubrité, de péril, pollutions et nuisances diverses (enquêtes de terrain, rédaction d'actes administratifs, mise en œuvre de travaux d'office, participation au CODERST,...) - Mise en place d'actions de contrôle et de prévention notamment relatives à l'hygiène des commerces alimentaires et marchés forains ; - Prise en charge des dossiers touchant au principe de précaution : Amiante, Prévention de la légionellose, Contrôle de la qualité de l'eau, Intoxications, - Suivi des Elagages et des brûlages des déchets, - Suivi des actions de lutte anti-vectorielle ; - Suivi des procédures d'avis à l'occasion des études d'impacts et des enquêtes publiques concernant les installations classées - Gestion durable et éthique de la population animale : pollution canine, gestion des chats libres, maintenance des 2 pigeonniers, gestion des plaintes concernant les nuisances liées aux pigeons et aux chats libres (médiation et procédés d'éloignement), fourrière animale, animaux mordeurs ; - Veille juridique et technique sur les textes réglementaires applicables - Contributions à des projets transversaux (Lutte contre l'habitat indigne, contrat local de santé). - Suivi des procédures de marchés publics correspondant aux achats et contrats de prestations (amiante, légionelles, fontaines réfrigérées, etc). - Participation à la mise en œuvre du DICRIM, du PCS, du Plan de continuité des Services ;

	<ul style="list-style-type: none"> - Participation aux manifestations organisées par le service sur la sensibilisation au développement durable.
COMPETENCES/QUALITES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Posture professionnelle :</u> Aisance relationnelle Etre autonome et organisé Capacité de travail en équipe et en transversalité Être capable de s'adapter à divers publics Disponibilité et motivation Sens de la confidentialité, du service public dans un domaine sensible, - <u>Savoirs / connaissances théoriques :</u> Bonne connaissance de la législation en matière d'hygiène, santé, et environnement. Maîtrise des outils informatiques Capacité de synthèse et aisance rédactionnelle - <u>Savoir-faire/savoirs techniques :</u> Rédiger des compte-rendu et rapports Informé et mener des actions de communication, conduite de réunion Rendre compte et partager l'information
FORMATIONS ET EXPERIENCES REQUISES	<ul style="list-style-type: none"> - Formation supérieure Bac +2/3 dans le domaine de l'hygiène et santé publique et/ou technique de l'environnement ; - Permis B exigé
LIAISONS ET RELATIONS FONCTIONNELLES	<ul style="list-style-type: none"> - Elus, Direction Générale, ensembles des directions et services de la mairie - SCHS d'autres communes, bailleurs, syndicats, services de l'Etat (ARS, DDPP, LCPP) et du Conseil Départemental (EDS, PMI).
CONDITIONS D'EXERCICE	<ul style="list-style-type: none"> - <u>Horaires/temps de travail :</u> Temps complet 37 h 30 (8h30-12h30 et 14h00-17h30) susceptibles d'adaptation en fonction de l'activité du service - <u>Moyens techniques mis à disposition :</u> Vélo et véhicule de service en partage avec les autres agents du service - <u>Contraintes particulières :</u> Hygiène et Sécurité : être à jour de ses vaccinations - respect des règles de sécurité - port des EPI obligatoires. Habilitation et Assermentation ; Travail extérieur quotidien, intervention régulière sur des lieux insalubres.
REMUNERATION	Rémunération statutaire, IFSE et CIA et prime annuelle, CNAS et participation mutuelle et prévoyance